

# BULLETIN D'ADHÉSION – ANNÉE 2026

(à retourner à l'adresse ci-dessous)

Nom et Prénom (si association ou CSE, nom du représentant) :

.....

Structure (si association ou CSE) .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : .....

Courriel : .....

Site internet : .....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Lis-moi les mots. A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et devoirs des membres de l'association et accepte de verser ma cotisation pour l'année en cours.

- Individuelle : 15 euros
- Association : 35 euros
- CSE (ex-Comité d'entreprise), comité d'œuvres sociales : 55 euros

Je souhaite faire un don de ..... euros

Mode de règlement :     Espèces                     Chèque                     Virement

Fait à ..... , le .....

Signature de l'adhérent.e

Signature de la présidente

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et la bonne gestion de l'Association. Elles sont destinées uniquement aux membres de l'association et ne sont pas cédées ou transmises à des tiers. Conformément au Règlement général de protection des données (RGPD) mis à jour depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rétractation, de retrait de vos données, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données à tout moment en écrivant à [production@festival-livre-rouen.fr](mailto:production@festival-livre-rouen.fr)

Je soussigné (e)

Nom : .....

Prénom : .....

Déclare avoir pris connaissance des statuts, et du règlement intérieur et m'engage à les respecter (documents disponibles à l'association)

Autorise       N'autorise pas

à titre gratuit, Lis-moi les mots à me photographier ou à me filmer et utiliser mon image pour une diffusion par affichage à l'intérieur ou à l'extérieur de l'association, ou pour une publication sur le site internet de l'association.

Déclare savoir que je peux me rétracter à tout moment pour le droit à l'image sur simple demande écrité à l'association

---

**Extrait des statuts** (*approuvés par l'assemblée générale du 25 avril 2022*)

Article 2 : L'association a pour but la promotion de la lecture par le biais de la littérature jeunesse. Ses actions s'inscrivent dans champ des droit culturels (accès à la culture, échanges de savoirs, émancipation des futurs citoyens...)

**Préambule du règlement intérieur** (*approuvé par l'assemblée générale du 21 mai 2025*)

L'association « Lis-moi les mots » est ouverte à toutes les personnes intéressées par le livre et la lecture, qu'elles soient des lecteurs, des professionnels de l'écriture, du livre ou de la lecture.